



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2009

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL AU
SERVICE PATRIMOINE FONCIER POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'AERODROME DE
NIORT-SOUCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
11 juin 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL AU SERVICE
PATRIMOINE FONCIER POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'AERODROME DE NIORT-SOUCHE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a repris en gestion l'aérodrome de Niort-Souché depuis le 1^{er} juillet 2007. A ce jour, le site de l'aérodrome est géré par deux agents municipaux qui assurent à la fois l'accueil, la gestion comptable des carburants et des redevances, ainsi que l'entretien.

Afin d'étudier les axes futurs de développement de l'aérodrome, il a été proposé de confier une mission à un agent recruté pour la période du 1^{er} décembre 2008 au 31 mai 2009. A ce titre, un emploi a été créé par délibération du 13 octobre 2008. Par délibération du 11 mai 2009, la mission de l'agent a été prolongée, à temps complet, du 1^{er} juin au 31 juillet 2009.

Aujourd'hui, il est nécessaire de prolonger cette mission pour la période du 1^{er} août au 31 octobre 2009. L'agent recruté, à temps non complet, soit 16 h par semaine, sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, sera rémunéré sur la grille des rédacteurs territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de l'emploi occasionnel, à temps non complet, au service Patrimoine Foncier pour le développement de l'aérodrome de Niort-Souché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON